

Liste des pièces à joindre à votre dossier VAAE

- Lettre de motivation **manuscrite ou dactylographiée, rédigée en français** ;
 - Curriculum vitae, **rédigé en français** ;
 - Attestation de TCF (incluant l'épreuve complémentaire d'expression écrite) en cours de validité, de DALF ou de DELF B2 ;
 - Copie de **tous les diplômes**, y compris du diplôme de fin d'études secondaires (ne jamais envoyer de document original) ;
 - Traduction, par un traducteur assermenté, de tous les diplômes ;
 - Copie de **tous les relevés de notes** correspondants
 - Traduction, par un traducteur assermenté, de tous les relevés de notes ;
 - Copie de l'acte de naissance
 - Traduction, par un traducteur assermenté, de l'acte de naissance, légalisée ou apostillée ;
 - Une enveloppe timbrée avec l'adresse du candidat ;
 - Un chèque de **50 €** au titre de la validation d'acquis (décret n° 2013-756 du 19 août 2013) à l'ordre de : **Agent Comptable de l'Université de Nantes**.
- Par dérogation, sont dispensés du paiement des frais de validation d'acquis :**
- 1- Les candidats qui résident à l'étranger
 - 2- Les candidats qui doivent fournir une attestation de TCF, DELF ou DALF.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINES.